Amendement
N° 051

Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 21 janvier 2021

Rapports n° CP 2021-023

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE - PREMIÈRE AFFECTATION 2021

Texte de l'amendement :

L'article 1 est supprimé et réécrit comme suit :

Article 1 : Agir contre les inégalités scolaires renforcées avec l'enseignement à distance et amplifier le soutien régional aux élèves décrocheurs
Décide de soutenir les établissements accueillant des élèves en cours d'année dans le cadre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire pour 2021.
Affecte à cette fin une autorisation d'engagement d'un montant de 220 000 € disponible sur le chapitre 932 « Enseignement », Code fonctionnel 28 « Autres services périscolaires et annexes », Programme HP28-005 (128005) « Schéma des Formations » - Action 12800501 « Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves » du budget régional 2021.

Cette première dotation servira également à la création d'un micro-lycée dans chacun des huit départements franciliens. Elle pourra être réévaluée lors d'un rapport spécifique en cours d'année."

Exposé des motifs :

SE DOTER DE MOYENS CONSÉQUENTS POUR LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Nous n'avons eu de cesse de déplorer le rétrécissement de l'ambition régionale dans la stratégie de lutte contre le décrochage scolaire et la baisse des moyens afférents. Une mission, une centrale d'appel des élèves décrocheurs, un conflit ouvert avec le PIL… sont des marques de fabrique de la mauvaise manière dont la droite régionale entend répondre à cet immense enjeu éducatif.

L'enseignement à distance a accru la nécessité de doter la lutte contre le décrochage scolaire des lycéens et des lycéennes par une stratégie redéfinie et efficace et par des moyens conséquents. Maintenir un simple dispositif téléphonique, c'est volontairement passer à côté du défi social et éducatif qui est posé à notre collectivité. Être aux côtés des élèves décrocheurs et aux côtés de leurs familles passe par des moyens supplémentaires et de proximité avec les élèves. Ainsi, nous proposons de créer au moins un micro-lycée dans chaque département francilien et d'augmenter à 1M€ les moyens alloués à la mission régionale décrochage scolaire.

Céline MALAISÉ
Présidente de groupe